

7 mai 2021 | Samuel Cogolati et Olivier Bierin

[DOSSIER DE PRESSE]

ECOLO S'INQUIÈTE DE L'ESPIONNAGE CHINOIS VIA ALIBABA À LIÈGE AIRPORT

RÉSUMÉ

Le développement d'Alibaba à Liège, et surtout le modèle de commerce en ligne de produits venus de très loin suscitait déjà les inquiétudes sociales et environnementales de nombreux citoyens, dont les riverains de l'aéroport. Mais on s'interroge aussi depuis longtemps sur les implications sécuritaires et géopolitiques de cette entreprise pour les populations ouïghoures en Chine, et même pour la Belgique. Via Liège, Alibaba vise en effet à faire de la Chine la première puissance numérique mondiale. En réponse à une question parlementaire de Samuel Cogolati ce mercredi, le Ministre de la Justice tire la sonnette d'alarme : non seulement les données personnelles des consommateurs belges pourraient être partagées avec le régime autoritaire chinois, mais des espions chinois pourraient être déployés à l'aéroport de Liège.

CONTEXTE

En 2018, Liège est devenu le nouveau lieu d'implantation d'Alibaba aux côtés de Hangzhou, Dubaï, Kuala Lumpur et Moscou. Alors que la plupart des politiques belges ont célébré l'arrivée d'Alibaba à Liège en 2018, le mastodonte chinois de l'achat en ligne est aujourd'hui en train de finaliser la construction de son hangar à l'aéroport. Le centre de distribution, un hall de traitement de 30.000 m², devrait être opérationnel pour fin 2021. Alibaba veut faire de Liège un « hub » pour relier l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

En réponse à une question parlementaire sur le rôle stratégique pivot de Liège pour la Chine, le Ministre de la Justice est clair : *« Sur la base des informations publiquement accessibles, la Sûreté de l'État conclut que l'aéroport de Liège revêt effectivement une importance stratégique pour la République populaire de Chine. Cet intérêt ne se limite pas à des fins de renseignement et de sécurité mais peut être considéré dans un cadre politique et économique plus large. »* Pour la Sûreté de l'État, *« la présence chinoise sur l'aéroport de Liège s'inscrit dans le cadre de la politique de la Belt and Road Initiative (BRI). Avec cette initiative, le régime communiste tente de se débarrasser du surplus produit par l'économie chinoise grâce à la connectivité mondiale. Grâce à la BRI, Pékin créé également des points d'accès économiques et logistiques mondiaux. »*

« Sachant que la Chine mise fortement sur le transport de fret aérien depuis la pandémie et que Pékin prévoit de construire 215 nouveaux aéroports d'ici 2035, l'importance économique future de l'aéroport de Liège pour la Chine ne peut être sous-estimée. La Sûreté de l'État met en garde contre l'utilisation par la Chine de dossiers économiques pour exercer une pression politique. C'est un risque qui existe certainement dans le cadre de l'aéroport de Liège. »

Enfin, quant au personnel d'Alibaba à Liège Airport, le Ministre constate que *« lorsque les entreprises chinoises créent des filiales dans des pays tiers, elles importent généralement leurs employés chinois dans le pays concerné; les besoins en personnel de ces entreprises sont souvent, dans une large mesure, satisfaits par des ressortissants chinois. »*

TROIS RISQUES MAJEURS POUR LA BELGIQUE

1. FUTES DE DONNÉES PERSONNELLES DES BELGES VERS LA CHINE

Alibaba capitalise principalement sur les données personnelles récoltées sur Internet. Alibaba a son propre Cloud qui centralise les données bancaires, de géolocalisation, de communication, d'intelligence artificielle et de divertissement de ses clients. L'Institut Montaigne explique comment *« Alibaba, l'entreprise de commerce électronique, est parvenue à couvrir tous les aspects de la vie d'un citoyen chinois à travers les services qu'elle fournit, et à prendre des participations dans d'autres entreprises. À travers son propre accès et celui de ses sociétés apparentées, Alibaba a une vision inégalée des clients chinois à travers leurs différentes activités. »*¹ Le *Financial Times* affirmait il y a à peine 2 semaines que la Banque centrale de Chine avait demandé à Ant Financial, la branche financière d'Alibaba, de lui transférer l'intégralité des données concernant ses 700 millions de clients auxquels elle a octroyé des prêts.²

Si c'est vrai en Chine, pourquoi pas chez nous ? La manière non transparente et très autoritaire dont la Chine gère les données personnelles de ses citoyens sur son territoire fait craindre le même système de contrôle social et de surveillance chez nous en Belgique.

Là aussi, le Ministre belge de la Justice ne nie pas le risque : *« L'article 7 de la loi chinoise de 2017 sur le renseignement national oblige toutes les entreprises à coopérer avec les agences de renseignement chinoises. Cette obligation s'applique également à Alibaba, quel que soit le pays dans lequel elle déploie ses activités. »*

1 <https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/donnees-personnelles-comment-gagner-la-bataille-etude.pdf>

2 <https://www.ft.com/content/1dbc6256-c8cd-48c1-9a0f-bb83a578a42e>

Et quand le député fédéral Cogolati demande au gouvernement si les données des consommateurs belges (entreprises et citoyens) risquent d'être partagées et/ou réquisitionnées par le gouvernement chinois : « *La Sûreté de l'État ne dispose pas d'informations suffisantes pour répondre avec certitude à la question de savoir si les données des clients d'Alibaba sont communiquées aux autorités chinoises* », répond le Ministre de la Justice. « *Cependant, il est fort probable que de tels transferts de données se produisent. Il suffit ici de se référer à la loi nationale de renseignement de 2017 précédemment mentionnée, mais aussi à la législation nationale sur la cybersécurité de 2016. Cette législation chinoise oblige les entreprises chinoises à stocker leurs données sur des serveurs chinois locaux et donne des pouvoirs étendus aux services de sécurité chinois pour consulter les systèmes informatiques des entreprises tant physiquement qu'à distance. En outre, les services de sécurité sont autorisés à copier des données, y compris celles relatives aux utilisateurs. Cette loi s'applique à toute entreprise qui fournit un service via internet, y compris Alibaba.* »

2. RISQUE DE DÉPLOIEMENT D'ESPIONS CHINOIS À LIÈGE

Quant aux demandes de clarifications sur le risque de déploiement d'espions chinois à Liège, là aussi, le Ministre de la Justice est explicite : « *Dans cette même loi [chinoise de 2017 sur le renseignement national], on apprend également que des entreprises comme Alibaba sont tenues d'ouvrir des postes au sein de l'entreprise à des agents de renseignement chinois (article 24). Concrètement, cela signifie que pour la succursale d'Alibaba à Liège, par l'intermédiaire des obligations susmentionnées, les agents de service du renseignement chinois pourraient avoir accès aux zones sensibles et sécurisées de l'aéroport. Alibaba devra également obéir à l'appareil de sécurité chinois dans le cas où ce dernier souhaite avoir accès aux données commerciales et personnelles potentiellement sensibles détenues par Alibaba dans le cadre de ses activités à Liège.* »

3. RISQUE D'INGÉRENCE DU RÉGIME AUTORITAIRE CHINOIS VIA ALIBABA À LIÈGE

Il faut bien se rendre compte qu'Alibaba est un produit du PCC. Le PCC l'utilise pour faire des milliards de dollars de transactions entre agences gouvernementales chinoises.³ Le patron d'Alibaba, Jack Ma, l'homme le plus riche de Chine, a toujours été membre du PCC (avant de tomber en disgrâce). Une application de propagande du PCC et à la gloire de Xi Jinping a été conçue par Alibaba.⁴ Le *New York Times* a même récemment révélé comment Alibaba a commercialisé un algorithme de reconnaissance faciale permettant d'identifier des personnes d'origine ouïghoure, un outil de discrimination raciale.⁵

3 <https://www.forbes.com/sites/jaysomaney/2015/10/18/chinese-government-has-a-huge-stake-in-alibaba/?sh=42e5727925b8>

4 <https://www.reuters.com/article/chine-alibaba-gouvernement-idFRKCN1Q716T-OFRBS>

Le Ministre belge de la Justice reconnaît qu'Alibaba et PCC font un : « *Alibaba est nominalement une société. Toutefois, la législation chinoise permet un contrôle étatique étendu des entreprises privées qui doivent se conformer aux lignes rouges fixées par le Parti communiste chinois, faute de quoi elles sont privées d'accès aux financements ou sont contrecarrées d'une autre manière. De plus, un comité du Parti communiste chinois est de toute façon toujours présent dans une entreprise de la taille d'Alibaba. La tâche de ces cellules de parti au sein des entreprises est de veiller à ce que les politiques du Parti communiste chinois soient suivies par l'entreprise.* »

5 <https://www.nytimes.com/2020/12/16/technology/alibaba-china-facial-recognition-ughurs.html>

QUELLES SOLUTIONS ?

Heureusement, depuis le 11 octobre 2020, un règlement européen établissant un cadre de filtrage des investissements directs étrangers dans l'Union est entré en vigueur et oblige chaque État membre à examiner et déterminer l'impact des investissements étrangers sur la sécurité nationale et l'ordre public. Mais notre pays ne dispose pas encore d'un tel mécanisme, et il semble pour l'heure que les investissements d'Alibaba n'aient pas été « filtrés » par la Belgique.

Selon le Ministre de la Justice, « nous devons évaluer dans quelle mesure notre pays accepte le risque lié aux grands investissements et à la prise d'une position dominante sur le marché par des entreprises chinoises et donc, par extension, par les autorités chinoises ».

Alibaba n'est pas juste une société privée qui se limite à faire de l'e-commerce. Alibaba est maintenant un géant du paiement en ligne (Alipay), du marketing (Alimama), logistique (Cainiao), de l'intelligence artificielle... L'une des 10 plus grosses entreprises au monde, c'est devenu un instrument stratégique d'influence numérique, technologique, de contrôle des populations et de renseignements pour Pékin. Pas seulement pour rivaliser avec les poids lourds américains du numérique, mais aussi pour conforter la domination du PCC sur le cyberspace mondial.

VERS UNE RÉ-APPROPRIATION DÉMOCRATIQUE DU NUMÉRIQUE

Nous devons refuser que Liège devienne un pion de la stratégie d'expansion de la Chine – ou de tout autre GAFAM pour surveiller les populations. Car nos libertés fondamentales et notre sécurité sont en jeu. Le modèle Alibaba représente une menace pour les droits et les données personnelles des Belges, mais aussi des Européens et autres populations. L'idée n'est pas de jouer le jeu d'une guerre froide des superpuissances du numérique. Car peu importe qu'il soit chinois ou américain, nous devons refuser l'impérialisme numérique et investir dans le contrôle démocratique et public du numérique chez nous, sans sacrifier nos libertés fondamentales sur l'autel de l'e-commerce. Le développement d'Alibaba ne peut plus nous échapper ! Nous devons nous ré-appropriier les chaînes d'approvisionnement. Nous devons screener ces investissements, les contrôler et beaucoup mieux les encadrer avec des règles très claires et contraignantes de protection des données et de la sécurité nationale.

Des questions parlementaires ont été introduites sur le même sujet au fédéral, il y a plus d'une semaine, au Numérique, aux Affaires étrangères et en Défense.

Le député wallon Ecolo Olivier Bierin interpellera le Ministre Crucke sur le même sujet ce lundi 10 mai au Parlement de Wallonie.